

# LISLE

N°80



MAI 2024



## BULLETIN MUNICIPAL

Bonjour à vous toutes et à vous tous,

Si vous écoutez les informations ou si vous lisez la presse, vous n'êtes pas sans savoir que le déficit de l'Etat commence à prendre des proportions abyssales. Le même refrain remonte alors systématiquement à la surface annonçant un tour de vis important au niveau des collectivités locales, comme si ces dernières étaient les vraies responsables de la situation actuelle. On nous a déjà fait le coup en 2014 lors de la crise économique. A l'époque, la commune de Lisle a participé à hauteur de 10 000 euros afin de sortir de cette crise inédite, mais cette participation a été renouvelée, sans nous demander bien sûr notre avis, en 2015, puis en 2016 et enfin en 2017. Si vous comptez bien, c'est donc la somme de 40 000€ que l'Etat conserve chaque année sur les dotations qu'il nous doit et ce, depuis 2018. De plus cette dotation globale de fonctionnement, ou du moins celle qui nous reste, n'est jamais ré-indexée par rapport à l'inflation réelle, un peu plus de 2 % en 2023 pour une inflation de plus de 7 %. Quand on sait que les collectivités locales représentent environ 25 % de la dépense publique, mais 75 % de l'investissement au niveau des travaux et entreprises locales, il faut comparer ces chiffres avec ceux de l'Etat qui sont tout simplement inversés et représentent donc 75 % de la dette publique. On dit que : « qui veut tuer son chien l'accuse de la rage. » Si l'on rajoute que nous avons également perdu depuis quelques années la dotation de solidarité rurale cible qui représente environ 40 000€ par an, car, soi-disant, nous ne faisons plus partie des 10 000 communes les plus pauvres de France, vous aurez compris que notre effort reste constant pour aider l'Etat lors de ses difficultés financières. En gros, il nous reste 150 000€ de dotation de l'Etat sur les 230 000€ perçus il y a moins de dix ans.

Bien sûr, cette réalité concerne toutes les collectivités et on ne doit pas s'étonner que celles-ci éprouvent des difficultés à respecter leurs budgets de fonctionnement et ne peuvent plus dégager d'argent pour l'investissement !!! Etat bien sûr, mais aussi Régions, Départements, Communautés de Communes, Communes, tout le monde est concerné par cette situation et chaque structure va devoir serrer les vis et ne plus financer que des projets rentrant dans ses différents domaines de compétence. Le Département, par exemple, va supprimer les aides aux communes au moins sur l'année 2025. L'Etat va baisser drastiquement les montants prévus au niveau du Fonds Vert attribué à tous les dossiers de rénovation écologique. Notre projet de restauration énergétique à l'école primaire l'an prochain perd donc pour le moment l'aide du Département et une baisse de l'Etat au niveau du Fonds vert. Que devient ce projet ??? Rappelons enfin que l'Etat ne désire pas toucher aux impôts, ce qui est très impopulaire. Par contre, il sait qu'il a baissé ses dotations au niveau des communes, mais que celles-ci ont besoin d'aides pour vivre au quotidien et investir, aussi il a choisi depuis quelques années la solution de facilité en augmentant le taux des différentes bases sur les impôts foncier bâti et foncier non bâti : 7,4 % en 2023 ; 3,9 % en 2024. Au final, ce sont tous les français propriétaires qui sont directement touchés. Je préciserai pour terminer que, chaque fois que l'Etat « pond » de nouvelles normes ou des nouveautés à mettre en place, ce qui est très fréquent, c'est à la charge des communes comme l'est également la revalorisation des salaires des agents, décidée par l'Etat, mais assurée financièrement par les collectivités sans la moindre aide perçue. On peut se

demander si l'objectif gouvernemental n'est pas d'éradiquer les communes, du moins les petites communes. Je suis désolé pour ce long commentaire, mais je crois qu'il faut que les Français de base, comme vous et moi, soient au courant de cette stratégie, qu'il serait bon d'enrayer au plus tôt. Les communes ne sont pas une charge pour le pays, elles sont sa force.

On a vraiment l'impression de brûler les étapes à tous les niveaux en ce qui concerne la « révolution énergétique ». On a du mal à comprendre cette publicité envahissante pour l'achat de véhicules électriques, alors qu'il n'y a encore que très peu de bornes de recharges et alors qu'à l'entrée de chaque hiver on nous demande de limiter notre consommation car on ne sait pas comment on va passer la période froide. Et que penser des batteries coûteuses et non recyclables ? On nous demande de délimiter des zonages pour l'installation du photovoltaïque, d'éolien, de géothermie mais on se heurte aussitôt à la rigidité des Bâtiments de France. Il faudrait accorder les violons !!! On nous parle d'aides financières assez phénoménales pour cette transition mais en a-t-on réellement les moyens quand on connaît la situation actuelle. On a vraiment l'impression de naviguer à vue. Pour en finir avec ces généralités assez perturbantes, je voudrais parler de la désertification médicale qui nous touche tous, tous les jours un peu plus. On en a assez de ce double langage : depuis très longtemps il aurait fallu anticiper et toucher au *numerus clausus*\* car aujourd'hui nous manquons de généralistes. Pour palier à cette pénurie on accepte des validations de diplômes étrangers qui ne correspondent peut-être pas à nos exigences françaises. Pire encore, nos étudiants en première année de médecine suivent un véritable parcours du combattant, en ne suivant plus que des cours en visio, car l'Etat ne peut pas payer les professeurs pour des cours en faculté et, de plus n'a plus les moyens de chauffer les amphithéâtres à l'université. Enfin, nos étudiants en 1<sup>ère</sup> année n'ont pas la possibilité bien sûr de redoubler. On croit rêver, à une époque où la désertification médicale est devenue un des problèmes majeurs en France. A Lisle, nous avons su prendre l'ampleur de cette situation dramatique et nous remercions l'équipe de l'Espace de Santé Rural qui attire une patientèle d'un immense territoire : les 44 communes de la CCPR fréquentent notre ESR & notre cabinet dentaire et 96 communes hors CCPR. Notre cabinet dentaire reçoit presque 4000 patients qui proviennent donc en grande partie de la CCPR, mais aussi de Dronne et Belle, d'Isle Vern Salembre, du Grand Périgueux et d'autres lieux en dehors de ces communautés de communes. Si ces chiffres là ne traduisent pas un intérêt communautaire, c'est à n'y rien comprendre !!! Mais à Lisle nous avons la conscience tranquille, nous assumons et nous sommes fiers de cette structure qui, nous l'espérons, verra arriver bientôt un médecin généraliste supplémentaire.

Ceci nous emmène à parler un peu plus de notre vie communale après toutes ces généralités :

Nous avons augmenté de façon importante les taux de fiscalité en 2023, ce qui était une nécessité, face aux nombreuses et dernières réalisations dont l'ESR et le bar. Nous avons le plaisir de vous annoncer que la commune gardera ses taux stables en 2024, en dehors de l'augmentation de 3,9% des bases, de la part de l'Etat.

\**clausus* signifie fermé et devient aujourd'hui *apertus* qui signifie ouvert

Au niveau du budget de fonctionnement, nous avons revu à la hausse les dépenses concernant l'énergie, les combustibles, les carburants et surtout l'alimentation pour la cantine.

Le plus gros effort concerne surtout la voirie qui est souvent actuellement en très mauvais état. Ceci est dû en grande partie à cet hiver pluvieux et aux réparations de toitures sur la rue principale qui ont obligé à dévier la circulation. Au vu du prix de la voirie, les sommes allouées ne couvriront qu'une partie des travaux et s'étaleront dans le temps. Il faudra faire preuve de patience ! N'oublions pas que la voirie reste de la compétence de la CCPR, mais uniquement sur les routes communales et en dehors des panneaux d'agglomération. Ceci réduit considérablement son domaine d'intervention.

Les travaux résultant de l'orage de grêle du 20 juin 2022 se poursuivent sur nos bâtiments communaux : école primaire, école maternelle, accueil périscolaire, hangar communal, salle des fêtes, bâtiment de la mairie, hall de la mairie et bar communal ont été restaurés. Sur l'année 2024, il sera réalisé la restauration de la toiture de L'Espace de Santé Rural, de la halle et, si possible, de l'église avant l'hiver. Les logements loués Grand Rue et route de Brantôme ainsi que la toiture du Club House du tennis devront également être restaurés au plus tôt avant de s'occuper des derniers bâtiments restants. On se souviendra longtemps de cet orage de grêle !

Aux vacances de Pâques a été réalisée la re-végétalisation de la cour de l'école maternelle. Le préau, budgété depuis 2 ans, devrait enfin être réalisé.

Des composteurs collectifs ont été mis en place à proximité du restaurant scolaire. Pour ceux qui veulent les utiliser, il est demandé de s'inscrire en mairie. Mais surtout respectez les lieux et le règlement d'utilisation.

Terminons sur une bonne nouvelle : les résultats officiels et définitifs du recensement début 2024 ne sont pas encore officialisés. Mais nous savons officieusement que nous allons passer de quelques 830 habitants à environ 970 à 980, soit une population en hausse de près de 150 habitants. C'est la confirmation que nous attendions et qui nous permettra de toucher un peu plus de dotation d'Etat attribuée au prorata du nombre d'habitants.

Après toutes ces pluies diluviennes, il me reste à vous souhaiter un très bel été ensoleillé et des vacances reposantes et bien méritées.

Cordialement,  
A Bientôt,

Le Maire,  
Joël Constant.



#### Equipe de rédaction :

Suzy Heselton, Patricia Davila, Nicole Penine, Bruno Limerat & Joël Constant avec la participation de Michèle Dudon

Ce bulletin a été imprimé par la SPP Numérique, 13, rue Thiers, 24000 Périgueux

Des comptes rendus détaillés sont disponibles en mairie si vous souhaitez les consulter. Vous pouvez également les retrouver sur le site de la commune [www.mairie-de-lisle.fr](http://www.mairie-de-lisle.fr) ou sur les panneaux situés dans chaque hameau et devant la mairie.

## Réunion du 18 décembre

- ✓ Intervention sur le déploiement du réseau public fibre optique
- ✓ Intervention de Mr Olivier Guignot (conseiller aux décideurs locaux) pour les orientations du futur budget suite aux recommandations de la chambre régionale des comptes
- ✓ Dotation inflation pour les agents communaux
- ✓ Projet de rénovation énergétique à l'école primaire
- ✓ Renouvellement d'un poste PEC au service technique
- ✓ Fixation tarif eau (assainissement)
- ✓ Budget cantine
- ✓ Aliénation de chemins ruraux
- ✓ Encaissement de chèques « fonds de solidarité » de l'Union des Maires et Association « Foires et Marchés »
- ✓ Zones accélérations pour les énergies renouvelables
- ✓ Projet implantation méthaniseur à St Pardoux de Dronne
- ✓ Demande de subvention MFR Vanxains

## Réunion du 25 janvier

- ✓ Choix des zonages pour la mise en place d'énergies renouvelables
- ✓ Fibre optique : travaux d'élagage et demandes d'amendes de police au Département
- ✓ Demandes d'aides fonds vert et Département pour le projet de re-végétalisation de la cour de l'école maternelle
- ✓ Révision des loyers communaux
- ✓ Nouvelles cotisations assurance Groupama pour l'année 2024
- ✓ Réparation du chapiteau de l'ancienne CCVD
- ✓ Remboursement de frais à des élus pour des achats de fin d'année
- ✓ Situation au niveau des écoles
- ✓ Déplacement de panneaux d'agglomération
- ✓ Rajouts : 2 Demandes de subventions refusées (MFR Vanxains et Louveterie) ; Acceptation de l'encaissement d'un chèque suite aux dégradations de l'enceinte de la salle des fêtes
- ✓ Divers : Bibliothèque départementale ; changement circuit car scolaire ; tarif restaurant scolaire

## Réunion du 29 février

- ✓ Renouvellement d'un contrat Parcours Emploi Compétence (PEC) et augmentation du temps de travail (20h à 25h) – Suppression d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe de 35 heures
- ✓ Validation de la prime inflation pour les agents communaux après accord du Comité Technique du Centre de Gestion
- ✓ Réforme de la protection sociale : participation des collectivités dans le domaine de la prévoyance au 01/01/2025
- ✓ Choix définitif des zonages autorisés à l'installation d'énergies renouvelables :
- ✓ Elagage pour la fibre optique : courrier aux propriétaires – Règlement de la facture
- ✓ Inauguration des composteurs collectifs : désignation de référents - explications au niveau du fonctionnement :
- ✓ Marché relatif aux vérifications périodiques des établissements recevant du public (ERP) – Contrat au niveau des défibrillateurs
- ✓ Motions : 3 motions présentées : BDDP (navettes hebdomadaires de la bibliothèque) ; Soutien aux agriculteurs et au monde rural ; Ferme de plantation de cannabis pharmaceutique à Petit-Bersac
- ✓ Divers : Inauguration du site de Lisle « nature et transitions » ; Nouveaux horaires du bureau de poste à compter du 09/07/2024 ; Chapiteau ancienne CCVD
- ✓ Rajouts : Licence IV au camping ; Location salle des fêtes ; Proposition d'achat de parcelle ; Participation SACEM pour le « Bistrot du Coin »



Installation d'un réseau pour gérer les eaux pluviales rue des Prairies. Travaux effectués par la SAUR. Un raccordement a été fait par SLTP vers un bassin de rétention, lui-même à relier au réseau principal route de Brantôme.



## Réunion du 14 mars

- ✓ Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion de 2023 : commune et assainissement
- ✓ Affectation des résultats
- ✓ Vote des taux de fiscalité

## Réunion du 8 avril

- ✓ Délibération complémentaire portant sur l'engagement de la commune dans la démarche Territoires Zéro Chômeur de longue durée (projet porté par l'association Préver)
- ✓ Vote des tarifs du camping pour la saison 2024
- ✓ Vote des taux de fiscalité
- ✓ Vote des différents budgets : commune - assainissement - locaux professionnels. Présentation des finances communales par M Guignot, Conseiller aux Décideurs Locaux.

### **Point sur la voirie - réparations prévues**

On peut tous constater que l'état des chaussées ces derniers temps s'est fortement dégradé, et pas seulement à Lisle.

Le mauvais temps et l'augmentation de la circulation en général mais aussi les lourds camions qui traversent la commune (travaux de réparation des toitures, construction de nouvelles maisons, collecte des PAV pour les déchets, installation de la fibre...) et le manque de finances pour les travaux de maintenance, en sont les principales causes.

Pendant la confection du budget communal 2024, nous avons demandé des devis pour de nombreuses voies dans l'agglomération (entre les panneaux Lisle) qui sont à la charge de la commune. Ces devis s'élèvent à environ 100 000€, donc évidemment nous ne pourrions pas réparer toutes les routes en un an ! Nous avons ciblé cette année de refaire le Boulevard Marguerite Peyrou, le passage du 21 juin 1944 (travaux prévus début juillet par la Colas), ainsi que les travaux pour un réseau d'eaux pluviales dans le village de Puymaurin et les travaux rue des Prairies suite à la construction des maisons. Pour tout ceci nous avons attribué 25 000€ dans le budget voirie.

Rappelons que hors centre bourg les réparations de la voirie sont à la charge de la CCPR et à chaque commune est attribué un certain tonnage en matériaux chaque année : les travaux sont programmés en fonction des besoins selon l'état des routes, en concertation avec le responsable de notre commune.



### **La Fibre Optique arrive à Lisle**

La fibre optique arrive. Il n'est qu'à voir le remue-ménage d'engins de travaux pour s'en persuader. L'élagage effectué pour la mise en place de cette fibre a été réalisé mi-avril. Merci à l'ensemble des propriétaires qui ont spontanément répondu à notre courrier pour nous donner l'autorisation d'élaguer chez-eux. Rappelons que, devant le nombre trop important de propriétaires concernés, la commune a pris en charge la facture correspondant à cet élagage, sachant qu'une aide de 50% sera versée par le Département.

Une fois ces travaux terminés, il sera temps de faire une pause pour la commercialisation. Il vous faudra alors être prudent, ne pas vous emballer, et choisir le bon opérateur. Début 2025, la fibre sera chez vous. Très grossièrement, voici le timing 2024 au niveau de la mise en place de la fibre optique :

- mi-juin fin des travaux de génie civil (tranchées)
- fin juillet : fin de la pose des câbles
- août - septembre - pause estivale
- mi-septembre et pour 3 mois : gel commercial. Réunion publique à la salle des fêtes et début de la commercialisation
- début 2025 - les particuliers pourront choisir leur fournisseur, signer un contrat et être branchés à la fibre optique !!



COMMUNE	Section de Fonctionnement
Résultat reporté 2022	0,00 €
Dépenses réalisées 2023	-650 808,40 €
Recettes réalisées 2023	961 758,57 €
Résultat de l'exercice de fonctionnement dont résultat reporté	310 950,17 €
	Section d'Investissement
Résultat reporté 2022	-100 159,26 €
Dépenses réalisées 2023	-301 311,61 €
Recettes réalisées 2023	266 840,83 €
Résultat de l'exercice d'investissement dont report	-134 630,04 €
Restes à Réaliser en 2023	Section d'Investissement
Dépenses	-22 500,00 €
Recettes	16 374,61 €
Résultat des RAR	-6 125,39 €
Résultat cumulé de	l'exercice 2023
Résultat de l'ensemble du budget de la commune 2023	170 194,74 €

ASSAINISSEMENT	Section de Fonctionnement
Résultat reporté 2022	77 026,67 €
Dépenses réalisées 2023	-31 751,27 €
Recettes réalisées 2023	42 481,73 €
Résultat de l'exercice de fonctionnement dont report	87 757,13 €
	Section d'Investissement
Résultat reporté 2022	51 502,89 €
Dépenses réalisées 2023	-1 792,00 €
Recettes réalisées 2023	10 189,15 €
Résultat de l'exercice d'investissement dont report	59 900,04 €
Résultat cumulé de	l'exercice 2022
Résultat de l'ensemble du budget de l'assainissement 2023	147 657,17 €

### Point sur les Finances

Comme déjà annoncé dans le mot du maire, les taux de fiscalité locale n'augmenteront pas cette année, après la hausse importante de l'an passé. Nous devons bien ceci à nos contribuables qui ont compris et accepté cette hausse de 15% en 2023. Ceci ne garantit bien sûr rien pour l'avenir car il ne faut pas recommencer les erreurs du passé et ne jamais toucher à nos taux de fiscalité. Mais, malgré la stabilité communale annoncée, vos impôts augmenteront nécessairement suite à la revalorisation des bases de 3,9% de la part de l'Etat et suite à l'augmentation de 3% de la CCPR.

De la même façon que les particuliers, les collectivités en général, dont les communes, souffrent de l'inflation et nous avons dû revoir à la hausse nos provisions en dépenses de fonctionnement concernant l'électricité (fin du bouclier tarifaire), les combustibles, la voirie et l'alimentation cantine. En investissement, les dépenses sont prévues pour l'achat de matériel (borne incendie, four cantine, bornes au camping, panneaux de village, abribus), pour la revégétalisation de la cour de l'école maternelle et pour le préau, en attente depuis deux ans, pour l'élagage et la fin des travaux à la Pierre Plantée.

En plus du budget de la commune, nous avons le budget assainissement. Rappelons que la CCPR a la compétence assainissement individuel (le SPANC) et la commune la compétence pour l'assainissement collectif (compétence donnée à la SAUR). Mais cette dernière compétence va être transférée à la Communauté de Communes au 1er janvier 2026. L'ensemble de notre budget assainissement, matériel, réseau et finances, partira donc à la CCPR à cette date. Petite information supplémentaire : à compter de fin juin 2024, le service de l'eau ne sera plus assuré par la SAUR, mais par Véolia.

Enfin la cour Régionale des Comptes nous a obligés à mettre en place un 3e budget concernant les locaux professionnels assujettis à la TVA : Espace de Santé Rural, cabinet dentaire, bar communal (*le Bistrot du Coin*).



# Budgets annexes 2024 assainissement : ESR/cabinet dentaire & Bistrot du Coin & taux d'imposition

Mai 2024 #80



ASSAINISSEMENT :	Fonctionnement		
Dépenses	€	Recettes	€
Charges à caractère général	97 565,13 €	Redevance assainissement	39 000,00 €
Personnel extérieur au service	13 000,00 €	Résultat Reporté	87 757,13 €
Dotation d'amortissements	8 992,00 €	Subvention d'investissement	1 792,00 €
Virement section à section	8 992,00 €		
<b>Total Dépenses</b>	<b>128549,13 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>128549,13 €</b>

## Taux d'imposition de la commune pour l'année 2024 (inchangés)

Taxe foncière bâtie :  
44,60%

Taxe foncière non-bâtie :  
49,05%

Taxe d'habitation pour les résidences secondaires :  
10,18%

ASSAINISSEMENT :	Investissement		
Dépenses	€	Recettes	€
Travaux / étude extension du réseau	50 000,00 €	Excédent reporté	59 900,04 €
Total des opérations d'équipement	26 092,04 €	Virement section à section	8 992,00 €
Subvention amortissement	1 792,00 €	Amortissements	8 992,00 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>77884,04 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>77884,04 €</b>

Taxe foncière bâtie :  
13,50% > 13,91%

Taxe foncière non-bâtie :  
46,60% > 48,00%

TH sur les résidences secondaires :  
9,85% > 10,15%

Et

CFE (cotisation foncière des entreprises):  
28,73% > 29,15%

## BUDGET ANNEXE : SPIC (Service Public Industriel & Commercial) - ESR / Dentiste / Bar communal (le Bistrot du Coin)

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	€	% du total	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	€	% du total
Charges à caractère général	6 088,36 €	9,55 %	Excédent de fonctionnement antérieur	0,00 €	0,00 %
Autres charges diverses gestion courante	17 171,44 €	26,94 %	Remboursement de fluides	2 200,00 €	3,45 %
Intérêts réglés à l'échéance	7 811,01 €	12,26 %	Revenus des immeubles (ESR/Dentiste/ bar ht)	28 965,12 €	45,45 %
Dotation aux amortissements	20 193,93 €	31,68 %	Reprise de subvention	8 569,38 €	13,45 %
Virement section à section	12 469,76 €	19,57 %	Subvention budget primitif principal	24 000,00 €	37,66 %
<b>Total Dépenses</b>	<b>63734,50 €</b>	<b>100 %</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>63734,50 €</b>	<b>100 %</b>

DÉPENSES DE INVESTISSEMENT	€	% du total	RECETTES DE INVESTISSEMENT	€	% du total
Virement de la section de fonctionnement	12 469,76 €	14,89 %	Excédent reporté	0,00 €	0,00 %
Amortissement	20 193,93 €	24,12 %	Capital emprunts	24 094,31 €	28,77 %
Avance budget primitif principal	51 070,00 €	60,99 %	Travaux grêle (ESR & Bar)	51 070,00 €	60,99 %
			Reprise de subvention	8 569,38 €	10,23 %
<b>Total Dépenses</b>	<b>83733,69 €</b>	<b>100 %</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>83733,69 €</b>	<b>100 %</b>

# BUDGET COMMUNAL 2024 & Subventions aux Associations

Mai 2024 #80



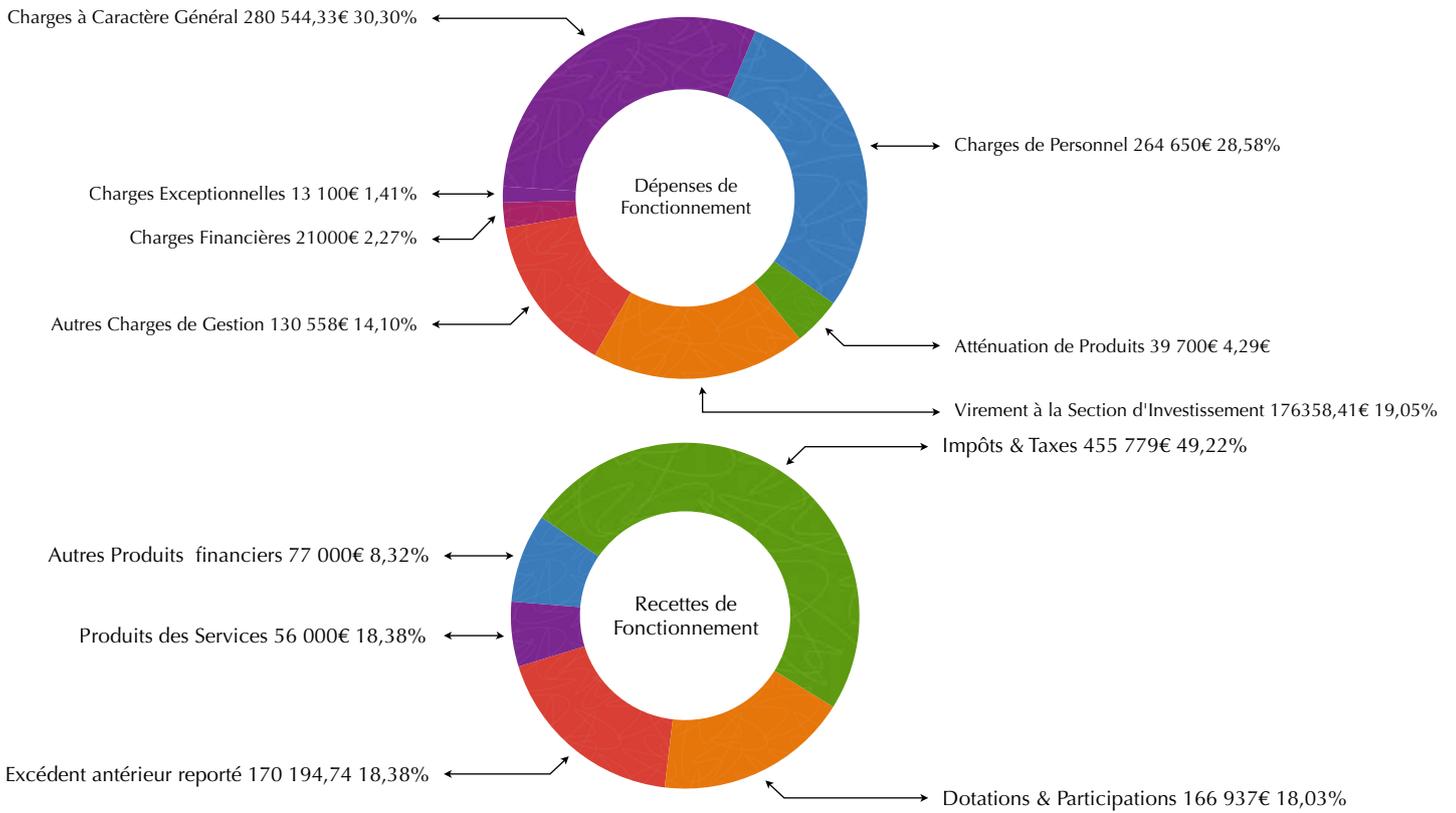
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	€	% du total	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	€	% du total
Charges à caractère général	280 544,33 €	30,30 %	Excédent antérieur reporté	170 194,74 €	18,38 %
Charges de Personnel	264 650,00 €	28,58 %	Produits des services	56 000,00 €	6,05 %
Atténuation de Produits	39 700,00 €	4,29 %	Impôts et taxes	455 779,00 €	49,22 %
Virement à la section d'investissement	176 358,41 €	19,05 %	Dotations et participations	166 937,00 €	18,03 %
Autres charges de Gestion	130 558,00 €	14,10 %	Autres Produits financiers	77 000,00 €	8,32 %
Charges Financières	21 000,00 €	2,27 %			
Charges exceptionnelles	13 100,00 €	1,41 %			
<b>Total Dépenses</b>	<b>925 910,74 €</b>	<b>100 %</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>925 910,74 €</b>	<b>100 %</b>

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	€	% du total	RECETTES D'INVESTISSEMENT	€	% du total
Charges à caractère général	243 650,04 €	62,54 %	Recettes diverses	370 613,84 €	95,13 %
Achat de Matériel divers	20 000,00 €	5,13 %	Subventions Travaux logements communaux	2 600,00 €	0,67 %
Réparations suite à la tempête de grêle	89 038,41 €	22,85 %	Subventions éradication des boules énergivores	3 245,00 €	0,83 %
Elagage pour la fibre optique	5 200,00 €	1,33 %	Subventions travaux bâtiments communaux	13 129,61 €	3,37 %
Préau école maternelle	22 500,00 €	5,78 %			
Viabilisation zone à lotir La Pierre Plantée	5 000,00 €	1,28 %			
Revégétalisation cour école maternelle	4 200,00 €	1,08 %			
<b>Total Dépenses</b>	<b>389 588,45 €</b>	<b>100 %</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>389 588,45 €</b>	<b>100 %</b>

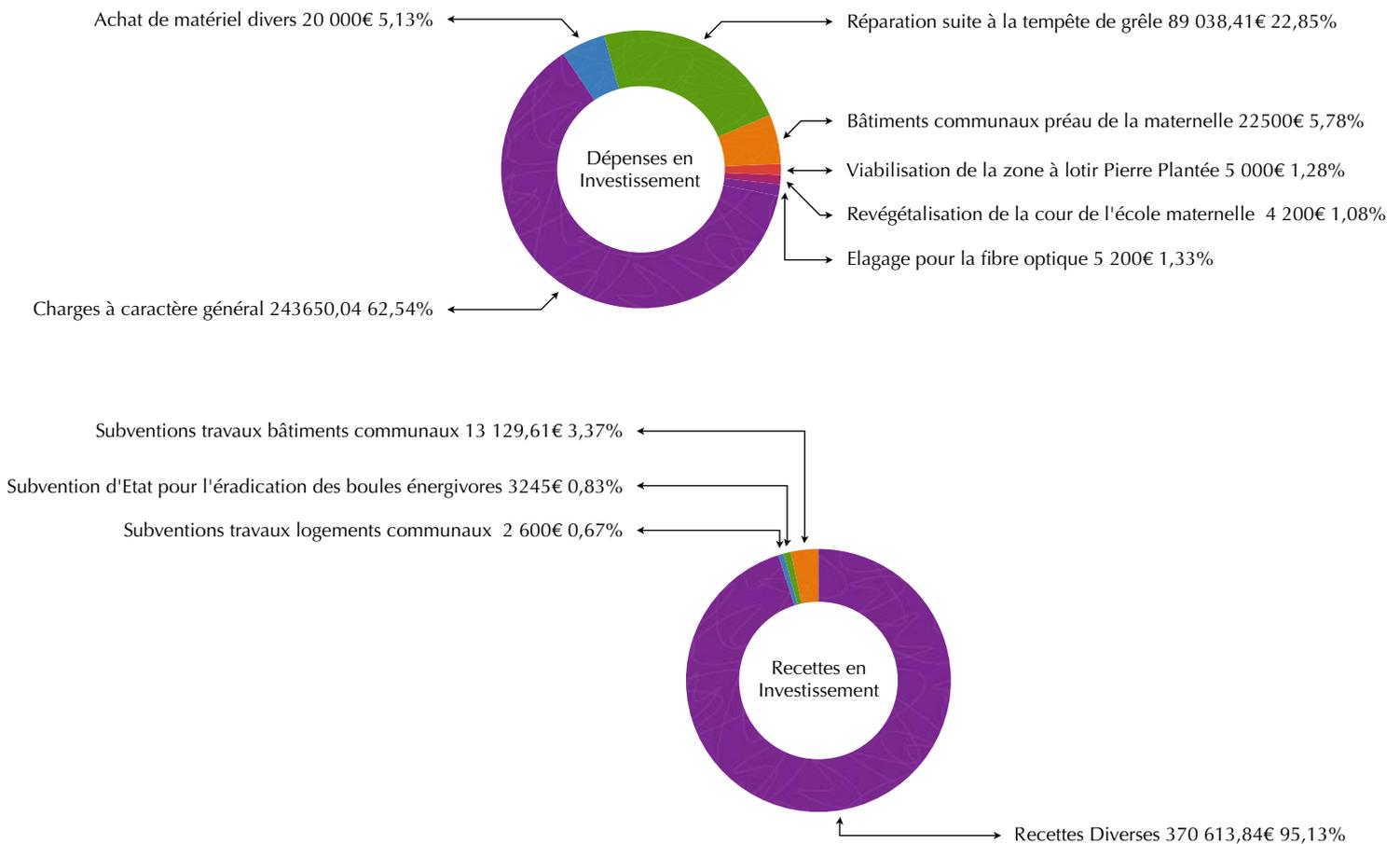
Associations et leurs subventions 2024	
Amicale Laïque **	0 €
Lo Passatemp de l'Esla	153 €
Belisle Western	162 €
Club de Tennis Val de Dronne	360 €
Comité des Fêtes	2 500 €
Coop Scolaire Maternelle	450 €
Coop Scolaire Primaire	400 €
FNATH Brantôme	50 €
Le Roseau Lislois	333 €
Les Petits Pas de Lisle (Mix-Ages)	90 €
Limens club de foot	1 700 €
REAL Roulons Ensemble avec Léa **	0 €
La Maison dans Laquelle **	0 €
Les Chevauchées du Périgord **	0 €

Lisle Tonic	162 €
Maires Sans Frontières	100 €
Partenaires en Périgord <small>banque alimentaire</small>	50 €
Restaurants du Coeur	70 €
Rural Sauvage **	0 €
Secours Catholique	45 €
Société Communale de Chasse	460 €
Vivre à Lisle **	0 €
Collège de Tocane Michel Debet	765 €
Subventions exceptionnelles (si besoin)	150 €
Club de Billard **	0 €
AFN **	0 €
<b>Total :</b>	<b>8 000 €</b>
** Ces associations ont renoncé à leur subvention cette année ou ne sont pas subventionnables	

## Budget Fonctionnement



## Budget Investissement



**Réunions de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois**  
Des comptes rendus complets sont disponibles en mairie si vous souhaitez les consulter.

- 07/11 : Réunion CCPR pour la voirie à Celles
- 14/11 : Conseil école maternelle
- 20/11 : Bureau de la CCPR
- 21/11 : Réunion secrétaires de mairie CCPR à Montagnier
- 21/11 : Réunion à Lisle pour la Félibrée de Tocane
- 29/11 : Réunion pour la fibre optique à St Martin de Ribérac
- 29/11 : Conseil communautaire à Ribérac
- 05/12 : 1er comité de pilotage du programme local de l'habitat à Montagnier
- 05/12 : Réunion CCPR pour la voirie à Celles
- 06/12 : RV bibliothèque départementale de prêt
- 12/12 : Syndicat de rivières à Celles
- 15/12 : Conférence des maires CCPR à Montagnier
- 19/12 : Copil Natura 2000 vallée de la Dronne à Bourdeilles
- 11/01 : RV inspecteur (Inspection Académique)
- 13/01 : Voeux CCPR à La Tour Blanche
- 13/01 : Ste Barbe pompiers à Ribérac
- 16/01 : Projet re-végétalisation cour école maternelle
- 17/01 : Réunion pour l'élagage pour la fibre optique
- 31/01 : AG Union des Maires à Périgueux
- 03/02 : Réunion SIVOS à Villetoueix
- 05/02 : Bureau CCPR à Tocane
- 06/02 : Commission voirie CCPR à Celles
- 06/02 : Réunion SIVOS à Mensignac
- 06/02 : Réunion CCPR pour la voirie à Celles
- 08/02 : Réunion de secteur SDE24 à Razac
- 13/02 : Conseil d'école primaire
- 15/02 : Contrôles réglementaires des ERP (établissements recevant du public) - marché CCPR
- 15/02 : Conseil communautaire à St Martin de Ribérac
- 24/02 : Réunion associations pour la Félibrée de Tocane
- 29/02 : Félibrée de Tocane : réunion pour la porte côté Lisle/Mensignac
- 01/03 : Inauguration des composteurs (SMD3)
- 05/03 : Réunion CCPR pour la voirie à Celles
- 05/03 : Syndicat « Eau coeur du Périgord » à Périgueux
- 11/03 : Inspection communauté de Brigades de Ribérac
- 12/03 : Conseil école maternelle
- 13/03 : Réunion à Lisle dans le cadre de la charte des aînés (CCPR)
- 14/03 : Commission enfance jeunesse à Ribérac (CCPR)
- 15/03 : Commission urbanisme CCPR à Lisle
- 19/03 : Evaluation externe des deux écoles lisloises
- 20/03 : Conseil communautaire CCPR à Champagne & Fontaine
- 27/03 : Contrat de relance et de transition écologique à Tocane
- 28/03 : Commission des impôts
- 02/04 : Réunion SPANC (service public d'assainissement non collectif) CCPR à Villetoueix
- 04/04 : Bureau CCPR à Segonzac
- 05/04 : Visio-conférence avec le SDE24 pour la rénovation énergétique de l'école primaire
- 10/04 : RV avec la SAUR
- 15/04 : RV SDE24 (renforcements à prévoir)
- 15/04 : Commission santé à Ribérac
- 15/04 : Conseil communautaire à Ribérac
- 17/04 : Réunion « Préver » pour le territoire zéro chômeur longue durée à Ribérac
- 29/04 : Prise de compétence assainissement collectif par la CCPR (01/01/2026)
- 29/04 : Inauguration du projet de re-naturation de la zone humide derrière le camping




**FESTICINÉMA**

**SAMEDI 25 MAI 2024**

7ÈME FESTIVAL TOUT PUBLIC,  
**DOUCHAPT - VILLAGE DE BEAUCLAIR**  
À PARTIR DE 10H00

**GRATUIT**

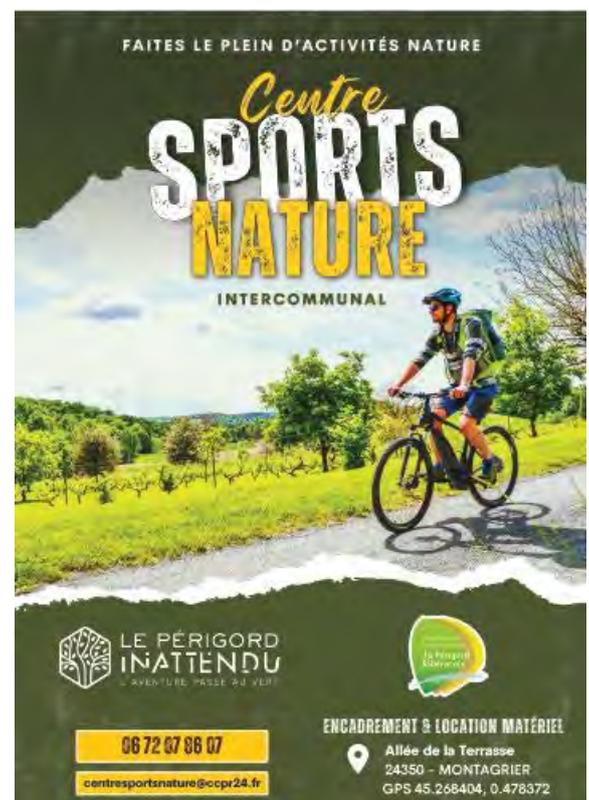
ATELIERS JEUX  
ESPACE PETITE ENFANCE (0-3 ANS)  
"UN ESPACE A VIVRE"  
JEUX EN BOIS  
MAQUILLAGE  
ATELIERS INTERCULTURELS  
SPECTACLES  
MARCHÉ DE PRODUCTEURS  
ET BIEN D'AUTRES ANIMATIONS A DECOUVRIR SUR PLACE...

REPAS DU MIDI  
FOOD TRUCKS DANS PLACE, BOUVETTE ET VENTE DE PÂTISSERIES  
REPAS PLATEAU LE SOIR  
ADULTE : 12€  
ENFANT (-12ANS) : 6€

SOIRÉE DE CLÔTURE  
PROJECTION EN PLEIN AIR

INFOS ET RÉSERVATIONS : 05.53.92.50.60

ORGANISÉ PAR LE SERVICE À LA POPULATION DE LA CCPR



FAITES LE PLEIN D'ACTIVITÉS NATURE

**Centre SPORTS NATURE**

INTERCOMMUNAL

LE PÉRIGORD INATTENDU  
L'AVENTURE PASSE AU VERT

ENCADREMENT & LOCATION MATÉRIEL

06 72 67 88 07  
centresportsnature@ccpr24.fr

Allée de la Terrasse  
24350 - MONTAGRIER  
GPS 45.268404, 0.478372



A chaque entrée du bourg de Tocane il y aura une « porte » destinée à délimiter l'enceinte de la Félibrée et qui servira de guichets d'entrées. Ces 4 portes depuis St Méard de Dronne, Saint Astier, Montagrier et Lisle/Mensignac sont en cours de fabrication par des bénévoles de chaque commune partenaire.

Nous remercions la SARL Desmoulin, Christian Lansade, Marcel Bessine et Michel Séjourné pour leur investissement, en matériel et en temps passé pour « notre » porte, qui pourra être récupérée à la fin de l'évènement et exposée sur notre commune.



Un des évènements pré-Félibrée : soirée énoisage à Grand Brassac le 20 janvier

Le week-end des 5, 6 et 7 juillet, la commune de Tocane St Apre va accueillir la 103e édition de La Félibrée. C'est un grand moment pour tout un territoire. La Félibrée est une fête annuelle afin de promouvoir la culture et la langue Occitane. Elle tourne dans les communes de la Dordogne. Chaque année à la fin de la Félibrée il est annoncé la commune hôte pour l'année suivante, donc depuis juillet 2023 Tocane St Apre est nommé hôte de la 103e Félibrée.

Dix communes voisines ont accepté d'être partenaires avec Tocane St Apre, dont Lisle. Depuis déjà au moins 6 mois, date de la première réunion tenue à la mairie de Tocane, il y a eu de très nombreuses réunions des diverses commissions afin d'assurer une bonne organisation.

Il s'agit d'un gigantesque projet demandant un très grand nombre de bénévoles. Cela a été une très bonne opportunité pour les élus et les bénévoles de Lisle de travailler ensemble avec les communes voisines, ce que nous n'avons pas forcément l'habitude de faire. Nous avons noué de très bons liens d'amitié qui vont durer aussi longtemps que les bons souvenirs que cette Félibrée va créer.

Nous avons toujours besoin d'autres bénévoles pour un meilleur déroulement de ce week-end, notamment pour tenir des caisses aux entrées, gérer les parkings, tenir les buvettes... Si vous voulez participer n'hésitez pas à contacter Suzy, membre du conseil d'administration de la Félibrée au 06 06 60 75 60. Il y a un planning avec des créneaux de 2-3 heures, pourquoi ne pas rejoindre l'équipe?

Au programme des 3 jours on va retrouver une centaine d'exposants des métiers traditionnels, des buvettes, la traditionnelle Taulade (repas du dimanche midi) assurée par un traiteur. Le vendredi est réservé aux écoles du Département. Environ 1 400 élèves vont venir découvrir la culture. Ils ont déjà fait des projets en classe pour apprendre la langue, des chansons, des danses... A partir de samedi après midi et jusqu'à dimanche soir la Félibrée est ouverte au public. L'entrée pour samedi après-midi est 3€ et 6€ pour dimanche toute la journée. Des concerts sont prévus le soir, des bals, des stands de restauration, des groupes folkloriques de musique et de danse, une boutique de souvenirs...

Plusieurs évènements pré-Félibrée ont déjà eu lieu, comme une soirée énoisage, des bals, des concerts, des soirées contes. Le 30 juin l'association Vivre à Lisle organise un concours de peinture sur le thème de l'eau, voir page 30. Chaque commune partenaire a prêté sa salle des fêtes pour ces évènements, ainsi que d'autres salles pour les très nombreuses réunions d'une dizaine de commissions fonctionnant pour l'organisation de cette grand fête.

Souhaitons la plus belle réussite à cette Félibrée et à nos amis Tocanais. Venez nombreux partager ce bon moment, il sera inoubliable !!



### **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LISLE**

Déguster un documentaire délicieux c'est possible ! Ce sera la thématique du mois de mai, une petite exposition autour de la cuisine sucrée, salée, de France et d'ailleurs.

Des nouveautés jeunesse et adultes sont désormais à votre disposition et d'autres suivront tout au long des mois d'avril et mai, merci à l'association « du jouet qui sourit » pour le don.

Pendant les vacances scolaires les jeux de société sont à la disposition des enfants qui désirent passer un moment à la bibliothèque.

Au plaisir de vous recevoir

Gaëlle liess



---

### **Le Restaurant Scolaire**

Nous devons nous adapter aux nouvelles lois concernant la restauration collective et notamment la loi EGALIM qui porte sur des produits durables et de qualité dans les assiettes :

60% au 1er janvier 2024 dont 20% de bio.

Il faut savoir que les produits locaux ou « de proximité » ne répondent pas forcément à la définition d'un produit durable et de qualité.

La loi EGALIM passe également sur la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'alimentation coûte de plus en plus cher à tous les particuliers et à toutes les collectivités et il nous faudra sans aucun doute revoir les prix pratiqués à la cantine à la rentrée de septembre 2024.

Merci à notre « Chef » Gabriel pour son investissement au niveau du restaurant scolaire.



### École Maternelle Antoine Cruveiller

Beaucoup de nouveautés :

Au retour des vacances de printemps, les enfants ont eu la joie de découvrir la nouvelle zone de jeux de la cour de récréation (*photo en bas à gauche*). Cette « zone copeaux » a été immédiatement et massivement investie par les élèves qui ont pu s'adonner à des activités comparables à celles offertes par un très grand bac à sable. Cette « zone copeaux » dans laquelle a été planté un murier platane pour l'ombre qu'il procure, a été imaginée par l'équipe enseignante. La coopération et la mutualisation des moyens financiers, humains et techniques entre la CCPR et la mairie a permis la réalisation des travaux nécessaires à la création de cette zone.

Au mois de mars, l'école a pour la première fois, participé à la manifestation « la semaine de la maternelle » (*photo en bas à droite*). Cette initiative avait pour objectif de faire mieux connaître et partager le quotidien de notre école aux parents d'élèves et aux élus. L'enthousiasme a été au rendez-vous. De nombreux parents ont ainsi pu partager, pendant un moment, l'ordinaire et parfois l'extraordinaire des moments de vie et d'apprentissages des enfants.

En mars également, les deux classes se sont rendues au cirque Zavatta et ont pu assister à des numéros de très bonnes qualités. Une première sortie au cirque qui a satisfait tout le monde et que nous pensons refaire l'année prochaine.

En juin, les deux classes se rendront au centre équestre « La cravache » de Trélissac. Au programme : initiation à l'équitation (poneys) et participation à des ateliers pédagogiques autour du monde équin.

Fin juin, après le succès des deux premières éditions, une « kermesse de l'école maternelle de Lisle » sera organisée.



### Ecole Primaire

Les élèves de l'école élémentaire ont assisté à l'inauguration de la Zone Humide située derrière le camping. En effet, la plupart des élèves présents avaient planté les arbres l'année scolaire précédente. Ils ont ainsi pu voir que les arbres plantés avaient grandi et que le site avait été aménagé : un nichoir pour chauves-souris, un observatoire, un sentier avec des panneaux indicatifs.

## IL ETAIT UNE FOIS LISLE....

Lors d'une édition précédente (n°78 de mai 2023) nous vous faisons part des heures sombres de l'occupation allemande durant la seconde guerre mondiale. Il est un autre moment qui a aussi marqué le Sud-Ouest (huit départements concernés), notre département et notre commune: l'évacuation des Alsaciens.

Le choix d'une évacuation vers la Dordogne reviendrait à Paul Valot directeur général des services Alsace-Lorraine, originaire de Périgueux. Entre septembre 1939 et octobre 1940, ce sont 550 000 Alsaciens venant du Haut-Rhin, Bas-Rhin et de Moselle, qui débarquent dans le Sud-Ouest, dont 80 000 Bas-Rhinois en Périgord.

La population lisloise est pratiquement doublée et les docteurs Fargeot et Marty, médecins à Lisle, craignent des épidémies pendant la période d'été.

Pour les habitants comme les évacués les relations sont difficiles, notamment la barrière de la langue. En effet face à l'occitan périgourdin s'oppose le dialecte alsacien, voire l'allemand, d'où une méfiance des habitants pensant recevoir des «boches».

Face à un Périgord anticlérical, plutôt indifférent à la religion, les Alsaciens sont profondément religieux (catholiques, protestants ou juifs). Les écoles alsaciennes dispensent une instruction religieuse en leur sein.

L'accueil est prêt dans les campagnes, mais c'est un choc de devoir vivre dans des fermes isolées, inhabitées, sans eau ni chauffage, au sol en terre battue, alors que les habitants de Strasbourg étaient habitués au confort moderne (eau courante et électricité dans tous les foyers). Ils découvrent que la population périgourdine ne vit pas dans de meilleures conditions.

En juin 1940, lors de la signature de l'armistice, près de 15 000 évacués hostiles à l'Allemagne restent sur les terres périgourdines jusqu'à la fin de la guerre, voire pour toujours.

Dès leur arrivée, les Alsaciens bénéficient de l'assistance aux femmes en couche ou aux vieillards pour hospitalisation. On retrouve ainsi les patronymes de Muller, Kloetzer, Mutzig, Uhlmann, Lutz, Pulvermuller... Leur présence augmente le nombre de télégrammes à porter, la cabine téléphonique de la mairie est utilisée en grande partie par le service des évacués.

Mr Legrand Henri instituteur, apporte son aide au secrétariat de mairie pour la délivrance des cartes d'alimentation. Il est aidé en cela par Mr le Docteur et Mme Deschmacher réfugiés à qui une indemnité pour distribution des tickets d'alimentation et tenue de la comptabilité, leur est versée en février 1945. Ils quittent la commune en mai 1945 après avoir assuré pendant plus de cinq ans le service des réfugiés et des étrangers à la commune, ainsi que la distribution des tickets d'alimentation.

L'amitié entre les deux régions a perduré au travers de jumelages, d'échanges. La commune leur a rendu hommage en donnant le nom de «rue des Alsaciens» à un passage reliant le boulevard Marguerite Peyrou à la rue de Bussac.

*(Sources : archives communales - « Alsace-Périgord le choc culturel » de Catherine et François Schunck - article « Réussir le Périgord » du 13/06/2014 - « Histoire de Lisle » de l'abbé Farnier)*

## Personnage Lislois : Michel Casamayou

Michel Casamayou est né le 13 octobre 1927 à Lisle et a passé toute sa vie dans son village.

Après l'école communale, il part au lycée de Ribérac pour apprendre un métier manuel où il est interne. Il rentre à la maison tous les 15 jours « lorsqu'il n'est pas collé ».

Pendant les vacances scolaires, sa mère l'amène avec elle à la pharmacie Arrouge où elle travaille. Peut-être que cette période va déclencher sa vocation puisqu'à 15 ans, il décide de quitter le lycée pour rentrer à la pharmacie comme « apprenti-pharmacien ». Il aura son diplôme de préparateur en pharmacie plus tard. Il fera toute sa carrière dans cet établissement, avec 4 patrons successifs...

Entre temps il part au service militaire en Allemagne pendant 18 mois.

Pendant la seconde guerre mondiale, quittant leur Nord occupé, l'exode conduit Paulette et sa famille jusqu'aux « 4 routes » à Lisle où leur voiture tombe en panne d'essence. Le cantonnier du village est sur le point de finir sa journée, il les prend donc en charge et les conduit chez lui, leur offrant le gîte et le couvert pendant plusieurs mois.

Puis, toute la famille de Paulette vient habiter à Lisle, en face de l'église et avec ses frères et sœur, elle ira à l'école avec les enfants du village. Une amitié naîtra alors entre Paulette et Michel. Trois ans plus tard, tout le monde repart dans le Nord mais Paulette et Michel restent en contact.

A 18 ans, Paulette subit une opération bénigne et n'arrive pas à retrouver la forme. Sur les conseils de son médecin, la revoilà à Lisle. Le destin les réunit à nouveau et ils ne se quitteront plus, lui à la pharmacie, elle à la Poste.

Ils se marieront en juillet 1949 et auront 3 enfants.

Michel va consacrer tout son temps à sa pharmacie, nuits, dimanches, jours fériés... Le Docteur « Pierre » disait à ses patients « Allez donc voir Michel ».

Il s'est aussi engagé sur le plan associatif, du foot le matin à Montpon avec les petits, l'après midi à Nontron avec les grands, au Comité des Fêtes et au club du 3<sup>ème</sup> âge. Il a été également élu au conseil municipal de Lisle pendant 24 ans, soit 4 mandats.

Son plaisir, plus tard, aura été d'aller chaque matin boire son café avec son copain « jumeau » ... « Guy » (qui se reconnaîtra).





Un site a été ajouté à notre patrimoine lisois :

Les écoliers lisois ont participé aux plantations des arbres fruitiers (pruniers, poiriers, pommiers et cerisiers) et des haies au printemps 2023 (voir bulletin #78 page 14) du projet de re-naturation de la zone humide derrière le camping sous l'œil averti et pédagogique de Sarah LE DEON de l'association Prom'Haies de Nouvelle Aquitaine et d'Audrey LAGAUDE de la CCPR.

Ce projet émanant d'un appel à projet « Nature et Transition » est porté et financé intégralement par le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine et la CCPR. Un nichoir à chauve-souris, un observatoire surélevé et des panneaux de sensibilisation pour une valorisation du grand public ont été installés. Une inauguration du site a eu lieu le lundi 29 avril.

Pourquoi ne pas faire une ballade autour du site qui commence à prendre de l'ampleur ?



Le lundi 29 avril les élèves de l'école primaire ont assisté à l'inauguration du site en présence des acteurs de ce projet et d'Alain Tricoire, maire d'Allemans et vice-président de la CCPR chargé de la Transition Énergétique et du Développement Durable.



Nichoir pour les chauve-souris

Le « fauchage tardif » est pratiqué dans cette zone humide et naturelle.

Un premier fauchage aura lieu à la fin du printemps.

En automne il est prévu d'avoir une troupeau de moutons sur le site pour un « déprimage » naturel (un pâturage de la prairie qui favorise la qualité de l'herbe)

## La Mairie

Secrétaires : Marlène MATHA & Pascaline CHASSARD

Tel : 05.53.04.50.02

Courriel : mairiedelisle@orange.fr

Jours et heures d'ouverture :

Lundi : 8h30 - 12h00 (fermé l'après-midi)

Mardi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Mercredi : 8h30 - 12h00 (fermé l'après-midi)

Jeudi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h00

Les permanences des élus

Le Maire, Joël CONSTANT, et ses adjoints, reçoivent à la Mairie sur rendez-vous.

Site internet : [www.mairie-de-lisle.fr](http://www.mairie-de-lisle.fr)



## Passeports & cartes d'identité

Les demandes de CNI et passeports peuvent être faites à la mairie de Montagnier, Ribérac, Nontron, St Astier, Périgueux, Coulounieix-Chamiers... (parmi les 17 mairies en Dordogne qui sont dotées de l'équipement nécessaire).

Uniquement sur RV, pré-demandes sur :

<https://www.dordogne.gouv.fr/Demarches/Passeport>

## La Gendarmerie

Les brigades sont ouvertes de 08:30 à 12:00 et de 14:00 à 18:00 du lundi au samedi. Ribérac est ouverte le dimanche de 9h00 à 12h00.

La brigade de **Tocane** est ouverte le lundi 05.53.92.57.55

La brigade de **Verteillac** est ouverte le jeudi 05.53.92.57.60

La brigade de **Ribérac** tous les autres jours 05.53.92.57.00

## Permanence d'une Assistante Sociale

Prendre rendez-vous avec

l'assistante sociale au :

Centre médico-social de Tocane

Tel : 05 53 02 06 72

Possibilité d'un RV à la mairie à Lisle

## Les Conseillers Départementaux du Canton de Brantôme

Mélanie FOSSAERT-CELERIER & Olivier CHABREYROU

Et leurs suppléants : Danielle DELEST-LEPEE & Francis MILLARET

Ils reçoivent dans les locaux de la Mairie sur rendez-vous.

Téléphone : à la Mairie de Lisle 05 53 04 50 02

## Bureau de Poste à Lisle

A partir de la semaine 28 (le 9 juillet) voici les nouveaux horaires. Téléphone 3631 :

Lundi : fermé

Du mardi au vendredi : de 9h15 à midi

Le samedi matin : ouverte de 9h à midi

## Location de la Salle des Fêtes

### Tarifs au week-end, tout compris

(du samedi matin au dimanche soir = 2 jours) :

- Particuliers lislois 180€
- Particuliers non-lislois 250€
- Associations lisloises 180€
- Associations non-lisloises 250€
- Location à la journée 80€

*1 location gratuite pour chaque association lisloise par année civile*

Un chèque de caution de 500€ est demandé à chaque location.

*La salle est climatisée (chauffage hiver, refroidissement l'été) : pensez à garder les portes fermées !!*

Pour connaître la disponibilité de la salle veuillez consulter le site internet de la commune ou contacter le responsable :

Marcel BESSINE au 06 28 76 11 08

## Services de proximité

Notaire Maître Etienne DUBUISSON :

Lisle : 05 53 04 50 21

Brantôme : 05 53 05 70 87

Crédit Agricole : 09 69 32 22 47

Maison de la Dronne Montagnier : 05 53 91 35 11

Office de Tourisme de Ribérac : 05 53 90 03 10

Office de Tourisme de Brantôme : 05 53 05 80 63

Communauté de Communes du Périgord

Ribéraçois : 05 53 92 50 60 ou 05 53 92 50 66

Déchetterie de Tocane : 05 53 91 61 33

Déchetterie de Ribérac : 05 53 91 18 71

## Services communaux & intercommunaux

Salle communale et bibliothèque : 05 53 04 51 77

Restaurant scolaire : 05 53 07 05 83

Accueil périscolaire et centre de loisirs : 05 53 08 31 97

Camping municipal : 06 30 53 38 27

Ecole maternelle :

Directeur Bruno ROBIN : 05 53 04 54 66

Ecole Primaire :

Directrice Chrystel DARROUZES : 05 53 04 50 29



<https://www.facebook.com/Lisle24350>



## Espace de Santé Rural de Lisle & autres services médicaux

<b>Pharmacie</b> Lacombe-Bourdinaud	05 53 04 50 03
<b>Docteur</b> Laurent BLANCHÉ	09 72 57 60 86
<b>Docteur</b> Alain DELGADO	05 53 04 51 53 (Plateforme rendez-vous)
<b>Sage-Femme</b> : Emeline CHARLES	06 41 97 79 35
<b>Infirmières</b> : Laurine LABEYRIE, Audrey VERNEUIL & Coralie MILLET	06 24 43 73 02
<b>Kinésithérapeutes</b> : Laurence DENIS, Pascaline DALBAVIE, Aude MAZIERES, Fabien CHOPY & Ruben CORDEN	05 53 90 70 60
<b>Pédicure-Podologue D.E.</b> Jessica TRONIOU	06 36 14 58 41
<b>Psychomotricienne</b> : Amélie AFFAGARD	06 61 03 08 53
<b>Psychologue</b> : Sophie GADY	06 56 66 28 98
<b>Dentiste</b> : Sébastien SURAY	05 53 46 29 36
<b>Ambulances Lisloises</b> , Taxi, Pompes Funèbres	05 53 04 50 15
Vétérinaire (Tocane)	05 53 90 36 61
Vétérinaire de la Truffe (Ribérac)	05 53 90 26 90
Vétérinaire, avenue de Royan, Ribérac	09 75 18 21 72
Vétérinaire de Valeuil	05 53 45 93 34
Pôle enfance/Aide aux personnes âgées/ Portage des repas : Mairie de Tocane	05 53 90 61 94
Centre Intercommunal d'Action Sociale de la CCPR	05 53 90 28 40
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM et CMU)	3646
Hôpital de Périgueux	05 53 45 25 25
Hôpital privé de Francheville	05 53 02 11 11
Clinique du Parc	05 53 02 16 16
Centre Anti Poison (Bordeaux)	05 56 96 40 80

## Assistance aux victimes

Enfance Maltraitée:	119
Drogue Info Service :	0800 23 13 13 (appel gratuit)
Tabac Info Service :	3989 (appel gratuit)
France Travail (anciennement pôle emploi) :	3949
CPAM :	3646
SIDA Infos service :	0800 840 800
Enfance et partage :	0800 051 234 (appel gratuit)
SAFED :	05 53 05 55 39
(Service d'Accompagnement de Familles en difficultés)	
Maltraitance Vie conjugale :	39 19
Maltraitance personnes âgés & handicapés :	39 77
SOS Enfants disparus :	116 000
Prévention suicides :	3114
Croix Rouge Ecoute :	0800 858 858
Planning familial :	05 53 53 11 96
CIAS de la CCPR :	05 53 92 50 60
CAF :	3220 (choix 2)
Harcèlement enfant :	3018

## Urgences

Samu :	15
Urgences européennes :	112
Police secours (gendarmerie) :	17
Pompiers :	18
Urgences vétérinaires :	3115
EDF :	3404 (appel gratuit)
Service de l'eau SAUR :	05 81 31 85 03
Service de l'eau Véolia Boulazac :	05 61 80 09 02
ORANGE assistance :	3900
SFR assistance :	1023
Bouygues assistance :	1064
Free assistance :	3244



Rappel : un DAE (défibrillateur) est installé devant la mairie et un deuxième à l'intérieur de la salle des fêtes, en cas de besoin.

## PHARMACIES DE GARDE 2024

### SECTEUR BRANTÔME

#### LISLE : PHARMACIE LACOMBE – BOURDINAUD

Grande Rue 24350 Lisle

05 53 04 50 03

Semaines : 5, 11, 19, 25, 29, 35, 42, 49

#### CHATEAU-L'EVEQUE : PHARMACIE BERAUD

Rte Du Royer 24460 Chateau L'Evêque

05 53 54 35 33 05

Semaines : 4, 10, 15, 22, 27, 34, 40, 45, 53

#### BRANTÔME : PHARMACIE DU VERT GALANT

4 Av Du Docteur Devillard 24310 Brantome En Périgord

05 53 35 84 84

Semaines : 3, 9, 16, 21, 30, 33, 39, 47, 51

#### AGONAC : PHARMACIE GRUBER

1 Rue Dalby De Fayard 24460 Agonac

05 53 06 35 13

Semaines : 2, 8, 14, 20, 26, 32, 38, 44, 50

#### CHAMPAGNAC DE BELAIR : PHARMACIE BENHAMOU

24530 Champagnac De Belair

05 53 04 97 66

Semaines : 1, 6, 12, 18, 24, 28, 36, 41, 48

#### MAREUIL : PHARMACIE DUBESSET – LEBARGY

28 Rue Pierre Degail - MAREUIL 24530

05 53 60 90 05

Semaines : 7, 13, 17, 23, 31, 37, 43, 46, 52

### SECTEUR RIBERAC

#### RIBERAC : PHARMACIE

28 Av Guy De Larigaudie 24600 Ribérac

05 53 90 00 04

Semaines : 9, 17, 25, 33, 41, 49

#### TOCANE-ST-APRE : SAINT MARTIN

Bd Charles Roby 24350 Tocane St Apre

05 53 90 70 09

Semaines : 4, 12, 20, 28, 36, 44, 52

#### LA TOUR BLANCHE

11 Place De Nanchapt 24320 La Tour Blanche Cercles

05 53 91 11 65

Semaines : 7, 15, 23, 31, 39, 47

#### VERTEILLAC : Pharmacie ALAIN BALLOUT

Lieu-dit Puymonzac 24320 Verteillac

05 53 91 40 62

Semaines : 3, 11, 19, 27, 35, 43, 51

### La Déchetterie de Tocane

La déchetterie de Tocane se situe à la sortie de Tocane en direction de Ribérac sur la zone d'activités.

#### Horaires d'été du 1er juillet au 31 août :

Les mardi, mercredi et samedi

De 7h30 à 13h00

La dernière admission se fait

10 minutes avant la fermeture

Tél : 05 53 91 61 33

#### Horaires d'hiver du 1er Septembre au 30 juin :

Les mardi, mercredi et samedi

De 9h00 à 12h00 et

de 14h00 à 17h45

### La Déchetterie de Ribérac

Ouverte tous les jours du 01/07 au 31/08 sauf les dimanches et les jours fériés de 7h30 à 13h00.

Du 01/09 au 30/06 ouverte de 9h à 12h et de 14h à 17h45 sauf dimanche & jours fériés.

<https://ccpr24.fr/amenager-le-territoire/environnement/gestion-des-dechets-smd3/>

### Brûlage des déchets verts

Dans les communes rurales, en l'absence d'épisode de pollution de l'air ambiant ou d'autres mesures exceptionnelles prises par décision municipale ou préfectorale, le brûlage des végétaux par les particuliers est **toléré** entre le 01 octobre et le dernier jour de février. Le brûlage est interdit aux collectivités et entreprises d'espaces verts.

Le brûlage doit être précédé d'une déclaration en Mairie trois jours avant sa réalisation. Les préconisations suivantes doivent être respectées :

- brûlage réalisé entre 10h et 16h
- en l'absence de vent
- sur une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule de secours
- en présence de moyens humains et matériels permettant d'enrayer tout incendie

Important : lorsqu'il est **toléré** dans le cadre de l'arrêté préfectoral, le brûlage reste à la discrétion du Maire qui peut l'interdire ou l'interrompre pour des motifs de sécurité ou salubrité publique.

Dans tous les autres cas, les déchets verts doivent être éliminés via les filières classiques : déchetterie, broyage, compostage, etc.

> L'imprimé de demande de dérogation à l'interdiction de brûlage des déchets verts au format PDF est disponible sur le site internet de la commune, le site de la Préfecture ou à la Mairie.

*\*ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 24-2017-04-05-001 du 5 avril 2017*

**Nous devons garder notre air propre, respirer mieux, penser aux concitoyens qui ont des maladies respiratoires !**

## LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES LISLOISES

Pour toutes informations complémentaires contacter la CCPR de RIBERAC : 05 53 92 50 49 ou 06 84 75 65 57

CHAUMETTE	Yasmine	23 Route de Périgueux	05 53 03 33 07 / 06 28 14 71 82
NEGRIER	Aurélié	169 Rue des Prairies	06 79 95 81 40
MULARD	Sylvie	9 Rue de Bussac	05 53 02 18 69 / 06 71 51 80 94
PUYPELAT	Virginie	Rue des Bons Voisins, Puymaurin	06 17 47 15 83 / 05 53 53 90 71
MADIN	Maud	11 Route du Pont	06 50 92 48 12
HYVER	Virginie	34 Route de Périgueux	06 26 47 86 60
VITTEL	Anne	5 Route du Bordiérage	06 89 09 54 96

## Choisir la bonne heure pour vos travaux bruyants !

Le bruit dû aux travaux de jardinage ou de bricolage chez les particuliers est strictement réglementé (horaires différents pour les entreprises). Nous vous rappelons les créneaux autorisés par arrêté Préfectoral\* pour ces travaux :

**Jours ouvrables (du lundi au vendredi) :** de 8h30 à 12h & de 14h30 à 19h30

**Samedi :** de 9h à 12h & de 15h à 19h

**Dimanche et jours fériés :** de 10h à 12h

\* Article 20 de l'arrêté préfectoral N° PELREG-2015-10-45 du 7 octobre 2015 portant réglementation des bruits de voisinage

## Le CIAS du Val de Dronne

### Le CIAS du Val de Dronne, outil de l'action sociale de la CCPR

Faciliter le quotidien à domicile est avant tout un enjeu de bien-être car la grande majorité des gens souhaitent vivre chez eux le plus longtemps possible.

C'est pourquoi le CIAS du Val de Dronne (Centre Intercommunal d'Action Sociale) œuvre, depuis sa création, à construire un dispositif privilégiant le maintien à domicile des personnes âgées et fragilisées.



Plus d'informations disponibles sur :

<https://ccpr24.fr/vivre-et-habiter/seniors/cias/>

Pour plus de renseignements, contactez :

**Barbara DELPLANQUE**

Tél : 05 53 90 61 94

Mail : [b.delplanque.cias@ccpr24.fr](mailto:b.delplanque.cias@ccpr24.fr)

Le siège social du CIAS est situé au :  
Lieu-dit Bonas 24350 Tocane St Apre  
Tel. 05.53.90.61.94

Antenne de Ribérac :

Tel. 05 53 90 28 40

### Une action en quatre points :

Le PORTAGE DE REPAS

L'AIDE A DOMICILE

La Gestion des RESIDENCES D'AUTONOMIE

La Gestion des SECOURS D'URGENCES

## Avec l'âge et la dépendance, un besoin accru de services

Le CIAS du Val de Dronne touche une grande partie de la population de la CCPR, par le nombre de bénéficiaires comme par le nombre d'employés :

**88**

Agents

qui travaillent au CIAS  
Val de Dronne pour  
améliorer le confort de  
vie à domicile de

**700**

Bénéficiaires

Communauté  
de Communes  
du Périgord  
Ribéracois

D'autres services sont proposés par le CIAS notamment pour l'accompagnement à la constitution des demandes d'aide sociale (ex : Aide Personnalisée d'Autonomie) et pour les secours d'urgence.

Les agents administratifs du CIAS sont en contact permanent avec les acteurs de l'action sociale publics et privés.

## Recensement du début d'année :

Les agents du recensement Bernadette Berite & Lionel Carrère remercient les habitants de Lisle pour leur accueil.

### Les Composteurs Communaux

Le 1er mars 2024, Mesdames Estelle Gatard et Laetitia Bendriss, représentant le SMD3 (Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne), se sont déplacées à Lisle pour exposer et expliquer les bienfaits des composteurs collectifs, à la demande d'habitants lislois intéressés par le sujet.

C'est avec un public porté par l'intérêt de cette nouvelle pratique, que 2 référentes ont été désignées pour la mise en service et la surveillance de ces trois conteneurs (broyat – composteur – et maturation des déchets) afin d'éviter les dérives ou mauvaises utilisations de ce matériel.

Merci à Frédérique Garraud et Véronique Lugan pour leur investissement et leur attention au bon fonctionnement de ces composteurs collectifs, installés à proximité de la cantine scolaire. Nous ne pouvons que vous encourager à les utiliser.

A l'issue, le compost récupéré pourra servir, notamment pour les bacs à fleurs de la commune.

Cet après-midi a été clôturé par un pot de l'amitié offert par le SMD3.



**Le chien n'est pas responsable !  
Son maître ... OUI**  
Si vous le sortez,  
vous devez assurer  
et laisser propre...



Gratter, ...fumer,  
est votre droit !  
**Ramasser** est  
votre devoir !



**Qui a osé faire ça ?**

  
**Nous déplorons  
fortement les  
tags constatés  
sur le  
club-house du  
tennis.**

**LES CITOYENS LISLOIS AIMENT LEUR COMMUNE ET DENONCENT  
UNE NOUVELLE FOIS LES INCIVILITÉS DE QUELQUES INDIVIDUS  
NON RESPECTUEUX**



Dans le bulletin municipal nous ne prenons pas d'encarts publicitaires. Cependant, pour les nouvelles entreprises, commerces et praticiens, nous publions une fois, leur carte ou différentes informations afin que les habitants puissent faire leur connaissance. N'hésitez pas à contacter la mairie pour faire paraître votre nouvelle activité.

## Julie Da Rocha

Praticienne certifiée en Hypnose Ericksonienne

Hypnose Ericksonienne évolutive

Pour qui ?

Pour adultes, adolescents & enfants

Une méthode qui s'adapte à chacun ...

... pour des changements profonds amenant sérénité et épanouissement sur le plan santé, bien-être ou encore développement personnel.



Pour quoi ?

- Pour la gestion du stress, des angoisses, des phobies
- Dans l'accompagnement du deuil, de la séparation, d'événements difficiles, de la dépression
- Pour lutter contre les dépendances (tabac, alcool ...)
- Pour la gestion du poids
- Pour la confiance en soi ou l'estime de soi

Cette liste n'est pas exhaustive, n'hésitez pas à me contacter pour tous renseignements.



Consultations au cabinet sur RDV

3 Grand Rue  
24350 LISLE

06.74.90.20.82

## Inédit !

Afin de promouvoir la culture japonaise, nous vous proposons un tournoi de Sumo avec une dizaine de participants du Club amateur Paris Sumo.

Vous assisterez à une présentation de mawashis (ceintures), avec participation du public, ainsi qu'une cérémonie du thé, de la calligraphie japonaise, des origamis, de l'art floral etc...

Le 2 et 3 novembre

à La Monerie, Lisle et/ou dans la salle des fêtes (en cas de mauvais temps)

Christiane Giovannetti & Frédéric Coudreau, propriétaires de la maison d'hôtes Japonaise

« MAISON SHIZEN » à Lisle

<https://maisonshizen.fr>

Mail à [christiane@maisonshizen.fr](mailto:christiane@maisonshizen.fr)

Tél : 07 65 89 92 40





Décorations de Noël dans le bourg. Dans l'église la crèche était installée par Philippe, Bernard, Annie, FanFan et Josiane

Bientôt les saints de glace dont seuls trois sont connus, St Mamert le 11 mai, St Pancrace le 12 mai, St Servais le 13 mai, auxquels il convient d'ajouter St Boniface le 14 mai et St Urbain le 25 mai.

Mais il ne faut pas oublier les cavaliers du froid à savoir St Georges le 23 avril, St Marc le 25 avril, St Robert le 29 avril et St Philippe (ou Colinet) le 1er mai... Il faut aussi compter sur St Vital autrefois fêté le 28 avril, St Eutrope le 30 avril et St Jean-Porte-Latine le 6 mai.

« Gelées de St Georges, St Marc, St Robert, récoltes à l'envers »

« Entre St Georges et St Marc, est un jour d'hiver en retard »



Frédérique - heureuse ! Elle vient d'être désignée référente pour le composteur communal de Lisle. Soyons assurés de la surveillance et du bon fonctionnement de ces composteurs.



La Dronne s'élargit mi-décembre, pas de jeux possible pour les enfants !



Serge - en vieillissant ce lutin assure avec son Trike à 3 roues afin d'aider le Père Noël !!



Ci-dessus : les doyennes et doyens présents lors du repas des aînés. A gauche : les « aînés » ont beaucoup dansé !



## Dates à retenir :

- ▶ Le vendredi 7 & le samedi 8 juin : festival Lisle Sauvage
- ▶ Le dimanche 2 juin : journée Nature et Pêche au Moulin du Pont
- ▶ Le dimanche 9 juin : élections européennes
- ▶ Le vendredi 28 juin : fête de l'école maternelle
- ▶ Le dimanche 30 juin : Concours de peinture organisé par Vivre à Lisle & le comité de la Félibrée
- ▶ Du vendredi 5 au dimanche 8 juillet : la Félibrée à Tocane (Lisle est une des communes partenaires)
- ▶ Le dimanche 8 juillet : début des nouveaux horaires de La Poste (voir page 17)
- ▶ Le 9 juillet et le 6 août : marchés festifs organisés par l'association Le Passatemps de l'Esla
- ▶ Le dimanche 14 juillet : Fête nationale sur la place des Banquettes organisée par le Comité des Fêtes, vide grenier Allée de Labrousse
- ▶ Le samedi 17 août au mardi 20 août : Fête de la St Roch organisée par le Comité des Fêtes
- ▶ Octobre Rose : informations des événements à suivre
- ▶ Le 2 et 3 novembre : événement Sumo France organisé par la Maison Shizen



"Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin."



Georgeou, « cantonnier bénévole », qui fait l'entretien devant chez lui à la sortie de Lisle. Un très bel exemple de la citoyenneté pour tous, merci à toutes les personnes qui font pareil.



Le petit chat Twix était perdu depuis longtemps. Sa maîtresse a mis des affiches un peu partout afin de retrouver son compagnon aimé.

Un jour entendant des miaulements de chat on s'est rendu compte que celui-ci avait été enterré par accident dans le vide sanitaire d'une maison voisine. Toute une opération de sauvetage et les voisins ont sauvé Twix après plus d'un mois de recherches (l'évènement a été retransmise sur tous les médias à l'époque).



Elles ont fait la une ! Les Dronne Valley Aqua Belles, qui sont de plus en plus nombreuses, et qui nagent depuis notre baignade tous les lundis, sont passées dans les journaux de la Dordogne Libre, le Sud-Ouest mais aussi à la télévision sur France 3 Périgord, France 3 Aquitaine, et au niveau national sur Fr2 Télématin et TF1 Bonjour Matinale !! Dernièrement il y a eu un article dans le magazine féminin Périgord Famosa de mai. Elles sont très sollicitées pour leur natation en eau froide, elles ont nagé au plus bas à 4°. Elles sont composées de femmes du secteur y compris des lilloises comme Suzy Heselton (co-fondatrice du groupe), Annick Ducher et Annie Desmoulin.



Ils ont eu les pieds dans l'eau...Agnès, Florent et Marie ont bien organisé le camping et entamé leur deuxième année en tant que gérants du camping municipal. N'hésitez pas à y aller pour profiter de leur terrasse, boire un verre ou manger un bon plat, ouvert à tous.

# Bienvenue

Vous avez récemment choisi d'habiter à Lisle...nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Nous ne doutons pas que les raisons qui ont motivé votre choix sont les mêmes qui animent nos décisions pour que Lisle soit et demeure un village où il fait bon vivre.

Nous nous efforçons de développer tous les atouts nécessaires pour que Lisle soit ce qu'il est aujourd'hui : un bourg d'un petit millier d'habitants, riche de ses établissements scolaires (primaire et élémentaire), de son Espace de Santé Rural, de ses nombreux commerces et services, ainsi que de son tissu associatif.

Si cela n'est pas encore fait, nous vous invitons à contacter le service accueil de la Mairie qui se tient à votre disposition pour vous renseigner et vous orienter.

# Lisle



LES PETITS PAS DE LISLE  
A. BESSINE  
06 21 16 68 35



LE ROSEAU LISLOIS  
J.F DELOR  
06 21 66 79 82



LISLE TONIC  
J. ROUSSEAU  
06 14 29 19 99



AMICALE LAÏQUE  
M.DURAND  
07 48 12 26 99



CHASSE  
M. GAY  
06 95 32 92 03



BILLARD CLUB  
C. BERITE  
06 18 31 66 62



COMITÉ DES FÊTES  
B.BERITE  
06 77 48 00 58



BELISLE WESTERN  
B. LARUE  
07 85 01 53 88



TENNIS CLUB  
C.DEMARTEAU  
06 85 05 30 65



LO PASSATEMPS  
DE L'ESLA  
R.ECHILLEY  
06 45 28 78 81



LIMENS JSA  
J.AMBLARD  
06 63 54 04 91



REAL  
J. PUYPELAT  
06 20 80 54 24



VIVRE A LISLE  
J.L FARGEOT  
05 53 04 50 38



RURAL SAUVAGE  
M. GUINOT  
[ruralsauvage@gmail.com](mailto:ruralsauvage@gmail.com)



LES CHEVAUCHÉES  
DU PÉRIGORD  
A. DURANTON  
05 53 04 44 28



AFN  
J.ROULET  
05 53 03 60 87



LA MAISON  
DANS LAQUELLE  
LOLA et MALAK  
06 45 16 97 62

M.GAY  
05 53 04 50 05

## Lisle Tonic

Encore et toujours, LISLE TONIC conserve son rythme de croisière : une cinquantaine d'adhérents, une assiduité sans faille et une chaleureuse ambiance à laquelle chacun contribue. Les animatrices, Alexandra le lundi, Clotilde le mercredi et Sylvie le jeudi nous proposent des séances structurées et adaptées à nos besoins. Merci pour leur écoute et leur professionnalisme.



Pour rappel :  
Lundi 10h 11h gym douce étirement  
Mercredi 10h 11h30 yoga  
Jeudi 10h 11h Pilates

Information auprès de :

Josiane Rousseau : Présidente 06 14 29 19 99  
Michèle Hénaff : Secrétaire 06 88 97 32 03



## Nouvelle association « Lo Passatemps de l'Esla »

L'association loisirs et sorties culturelles s'efforcera tout au long de l'année de vous distraire.

Déjà le 23 mars après midi une quarantaine de personnes se sont réunies sur la place des Banquettes malgré un vent glacial.

Puis le 13 avril, toujours sur les Banquettes 20 personnes étaient présentes (des absences suite aux vacances scolaires).

Nous terminons notre après midi jeux (pétanque, molli, palet breton, un peu de quillon...) par une soirée auberge Espagnole sous la Halle. Très animée, ambiance garantie.

Début mai, les randonnées vélo se mettront en selle !

Nous organiserons 2 marchés gourmands cet été et le marché de Noël.

D'autres idées sont en préparation, n'hésitez pas à appeler la présidente Nanou au 06 45 28 78 81

## Belisle Western Danse Country

Le groupe de danseurs ne cesse de grossir pour cette saison 2024.

Nous avons eu le plaisir de faire une sortie country à Chamiers dans leur nouvelle salle polyvalente voir un groupe de country de renommée nationale.

Une belle soirée de 18h à minuit avec une magnifique ambiance.

Prochaine sortie petite démonstration le dimanche 2 juin pour la journée nature et pêche sur l'îlot du Moulin du Pont



## Les Petits Pas de Lisle

Les marcheurs poursuivent leurs découvertes sur les chemins de notre beau Périgord. Suite aux intempéries, à plusieurs reprises les marches ont été annulées.

Le groupe en a profité pour se rendre à la résurgence du site naturel du Puy de Beaumont sur la commune de Brouchaud, qui n'est en activité que lors de fortes pluies. C'est un magnifique spectacle naturel.





## UNE SAISON CHAOTIQUE : INTEMPERIES, RESULTATS SPORTIFS MOYENS

La saison 2023/2024 s'annonçait délicate suite à la relégation de l'équipe première en R3.

Cela se confirme avec des résultats seniors moyens conjugués à un calendrier perturbé par les intempéries d'automne et d'hiver et avec comme conséquence le report de nombreux matchs.

Malgré cela le Limens JSA avec plus 240 licenciés et un budget de 128 000 €, le club reste un acteur associatif majeur pour les 3 communes. Nous les remercions pour leur soutien depuis le début de la fusion territoriale ainsi que le Conseil Général, le Grand Périgueux, la FFF et également les sponsors qui nous font confiance et nous soutiennent par leurs dons.



Seniors : de nombreux matchs en retard ne permettent pas de dresser un bilan de saison tant que le calendrier ne sera pas mis à jour en jouant des matchs certains jours fériés. Il faudra être sérieux cette fin de saison pour les deux équipes pour éviter de connaître une nouvelle désillusion.

L'école de football dans la continuité : 4 équipes en championnat régional (U14/16/17/18) ont de très bons classements malgré le niveau élevé, en départemental 7 équipes en foot éducatif à 5 et 8 se retrouvent pour deux à trois fois par semaine et le samedi pour les matchs.

Le groupement des trois clubs Limens JSA, Grignols Villamblard, Neuvic St Léon est une réussite qui permet aux jeunes de pouvoir jouer en R1 et R2.

### Calendrier animations et manifestation 2023/2024

Novembre 2023 : vente de calendriers du 25 novembre au 10 décembre à Lisle, Mensignac, St Astier

Le 2 décembre 2023 : arbre de Noël école de foot ; le 15 décembre repas de Noël dirigeants –seniors à Mensignac

Le 4 et 5 Janvier 2024 : stage de jeunes à St Astier ; le 10 janvier galette des rois

Les 26, 27, 28 février 2024 : stage de jeunes à St Astier

Le 16 mars 2024 : repas dansant à Lisle

Le 2 juin 2024 : tournoi U13, U15 + vide grenier St Astier ; le 8 juin tournoi U9 U11 Mensignac ; le 14 juin AG et marché gourmand à Mensignac

Le 29 juin : journée JO avec CD, CIOD, associations sportives à Mensignac et collaboration avec Lisle et St Astier.

### Organigramme et contacts ;

Président : AMBLARD Julien 06.63.54.04.91 ( [jamblard@sfr.fr](mailto:jamblard@sfr.fr) )

Co président : CARIO Grégory 06.62.83.19.85 ( [cyrilgreg@hotmail.fr](mailto:cyrilgreg@hotmail.fr) )

Secrétaire : DAUBA Thierry 06.76.39.35.28 ( [582233@lfna.fr](mailto:582233@lfna.fr) )

Trésorière : PIALAT Saphia 06 60 70 06 94 ( [saphia.pialat@gmail.com](mailto:saphia.pialat@gmail.com) )

Pour connaître les matchs et le lieu de chaque week-end ci-après le lien :

<https://www.facebook.com/limensjsa> ou <https://limensjsa.footeo.com/>



Tennis Club Val de Dronne

## École de tennis et tennis à l'école

La saison 2023 a débuté en septembre avec la journée des associations à Douchapt sur le site de Beauclair.

L'école de tennis a repris avec 31 élèves repartis sur le mercredi 14h-16h et le samedi 9h-12h.

Un cycle au profit de l'école de Celles est actuellement en cours jusqu'aux vacances d'avril.

L'action « tennis à l'école » avec les écoles de Lisle devrait être réalisés en juin en fonction du cycle pédagogique.

Le club a été sélectionné à Entrée de Rêve pour le Rolex Paris Master à Bercy en novembre dernier et notre jeune joueur Maël a pu en bénéficier. Il est entré sur le court avec l'arbitre pour faire le tirage au sort pour le match de Richard Gasquet. Magnifique expérience et souvenir pour lui.



## Tennis adultes compétition et loisirs.

Pour les adultes, trois championnats se sont déroulés de septembre 2023 à février 2024. Nous avons engagé 1 équipe en Mixte, 2 équipes en séniors +35 messieurs et dame, 1 équipe en championnat Démarais, 1 équipe messieurs et 1 équipe dame en championnat du Périgord.

Les conditions atmosphériques font que les rencontres se sont déroulées principalement sur le site de Celles.

Nous avons engagé 3 équipes hommes et 1 équipe dames en championnat régional qui va se dérouler d'avril à mi-juin.

Les entraînements adultes, se poursuivent à Celles le lundi et le mercredi soir.

Le tennis loisirs continue ses activités le mercredi après-midi à LISLE.

## Résultats sportifs.

- L'équipe féminine est championne de Dordogne en séniors+35
- L'équipe mixte termine première de sa poule en championnat mixte et s'incline en demi-finale.
- L'équipe féminine termine également première de la phase de poule et après une victoire 5/0 en demi-finale, elle s'incline en finale dans le championnat du Périgord.
- En championnat individuel jeune, Maël AUTHIER DEMARTEAU est champion de Dordogne dans sa catégorie d'âge en 11-12 ans.

Bravo à tous.



## Activités associatives.

En septembre, nous avons organisé une rencontre de double amicale franco-anglaise.

Le 27 juillet 2024 nous organisons un concours de pétanque sur le boulodrome de Celles. Venez nombreux.

## Club house

Le club house va être partagé avec l'association «Lo passatemps de l'Esla». Les problèmes d'infiltration d'eau ne sont pas résolus pour l'instant et entraînent un vieillissement prématuré de ce bâtiment. Les réparation qui s'imposent seront effectués au plus vite.

L'étendue de notre offre, (sport santé, sport sur ordonnance, tennis loisirs, tennis compétition) ouverte à tous et quel que soit votre âge dès 3 ans vous assure de trouver une formule qui vous conviendra.

N'hésitez pas à nous contacter.

Retrouvez nous sur Facebook [@TCValdeDronne](https://www.facebook.com/TCValdeDronne).

Contact : tel : 06 85 05 30 67 ; mail : [59240666@fft.fr](mailto:59240666@fft.fr)

Correspondante LISLE : Fanny VEDOVOTTO : 06 43 40 12 08.





## Comité des Fêtes

Voici le bilan de nos activités

Décorations de Noël : le bureau et les bénévoles sont fiers de leur investissement pour décorer notre village. Ce qui est très apprécié par les Lislois, Lisloises, et les personnes de passage à Lisle.

Notre 1<sup>er</sup> réveillon de fin d'année fut un succès.

Avec « Ambiance disco », et un repas préparé par le restaurant « l'un des sens » de Villefranche de Lonchat, cette soirée « s'est déroulée dans une ambiance de folie. La décoration a été faite par nos petites mains de bénévoles.

Le rendez-vous est donné pour le 31 décembre 2024.

18 Février Thé dansant avec Thierry Combeau qui a su enflammer la salle. Très belle journée. Les danseurs ont répondu présents. Nous envisageons de renouveler cette manifestation, mais la date n'est pas encore fixée.

Depuis mi-janvier les petites mains préparent les fleurs pour les chars pour la fête de la St Roch qui aura lieu du 17 au 20 Août 2024, avec pour thème « Les Jeux Olympiques ».

A ce jour quelques 24 000 fleurs ont été faites. Rendez-vous le lundi et le jeudi de 14h à 17h au bureau du Comité 10 place des banquettes. Merci à tous, sans oublier les personnes qui préfèrent les confectionner chez elles, ainsi qu'à Coco Oreiller qui nous coupe le papier. Nous voudrions remercier Jean Lienard, Colette Lachenaud, Guy Nadal qui ont coupé eux aussi pendant des années le papier.

4 km de guirlandes sont prêtes pour les rues. Nous avons dû reprendre toutes celles qui ont été arrachées par un camion. Les petites mains « hommes » sont à l'œuvre et ne manquent pas d'idées pour décorer un peu mieux. A suivre....

### **Dates à retenir :**

- Le samedi 25 mai aura lieu un repas dansant à la salle des fêtes, avec l'orchestre Thierry Combeau, et le repas préparé par Marie traiteur restaurant à Bussac.
- Le vendredi 31 mai nous envisageons d'organiser la « fête des voisins » sur la place des Banquettes.
- Pourquoi ne viendriez vous pas avec votre panier pique-nique partager votre repas avec nous sur la place ? Des tables seront à votre disposition.
- 14 Juillet : vide-grenier allée Labrousse suivi à 19h de la soirée Grillades sur la place des banquettes avec bal et feu d'artifice.
- 17 au 20 août la grande fête de la St Roch avec pour thème « Les Jeux Olympiques ».
- 5 octobre repas dansant dans le cadre d'Octobre Rose.

Nous vous donnerons plus de détails en fin d'été.

Un grand Merci à vous tous pour votre participation.

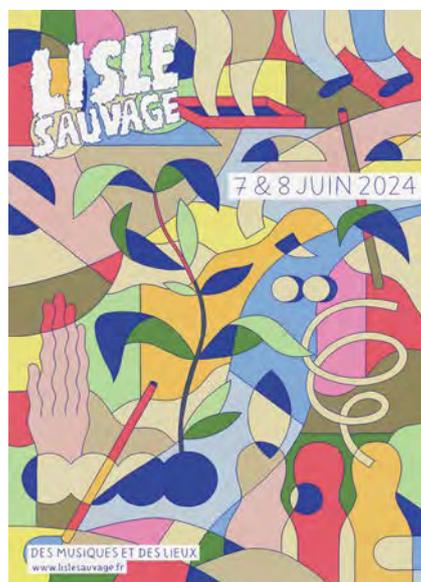
Le bureau



## L'association Rural Sauvage

La prochaine édition « Des Musiques et des Lieux » dans le bourg de Lisle aura lieu le vendredi 7 & le samedi 8 juin. Suivre leur page Facebook pour les dernières informations sur les artistes et la billetterie.

<https://www.facebook.com/ruralsauvage>

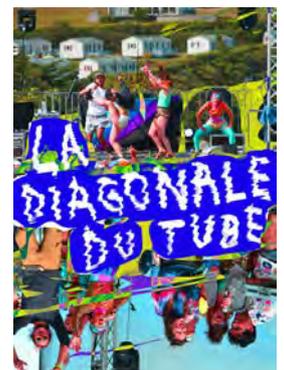


## La Maison Dans Laquelle

On les a adorées l'an dernier le 21 juin pour la fête de la musique, alors on recommence. Nos amies, tout droit venues de Marseille, nous feront danser avec leur karaoké fou de

« La Diagonale du Tube » !

Les premiers dimanche du mois c'est le brunch mensuel de La Maison dans Laquelle, pensez à réserver pour manger à midi svp. Ouverture de 9h à 17h, jeux, cafés, journaux et tournoi de ping-pong !



## **Association R.E.A.L (Roulons Ensemble Avec Léa)**

Bonjour à toutes et tous,

Nous avons participé au marché de Noël de notre beau village, où Lea était présente pour vendre ses petites fabrications qui ont eu un franc succès. Nous avons organisé aussi un baptême moto un peu mitigé à cause de la pluie.

Nous sommes actuellement à la somme de 11 000€, nous commençons à rechercher un side-car, et espérons en acquérir un bientôt.

Bien sûr, nous n'allons pas abandonner et continuer nos activités pour pouvoir récolter des fonds. Vous pouvez continuer à nous aider, en partageant nos publications sur les réseaux sociaux « Roulons Ensemble Avec Lea »,

Nous vous remercions pour votre soutien et votre générosité.



Le président et son équipe



## **La société de chasse de LISLE**

Nous avons réalisé une bonne saison de chasse 2023-2024.

Nous comptons une quarantaine de chasseurs actifs au sein de la société communale de chasse.

Les attentes du plan de chasse - notamment en terme de prélèvement de sangliers - édités par la Fédération Départementale de Chasse et la Préfecture de Dordogne ont été satisfaites.

Nous avons apporté notre aide en fin de saison au Groupement de Chasse de Grand Brassac pour gérer les prélèvements de Grand Gibier sur leur territoire.

Cette entente sera certainement reconduite la saison prochaine après échanges lors de notre prochaine Assemblée Générale qui se tiendra en juillet. La date sera affichée en mairie dans les prochains jours.

Nous serons heureux de vous rencontrer à cette occasion.



Le Président



## **Club de Billard de Lisle**

Je remercie tous les joueurs qui ont participé à l'Open de Lisle du 3 et 4 février dernier.

Remerciements aussi à tous les bénévoles pour ces deux journées.

Félicitations à l'équipe pour sa qualification aux finales à Gien.

Si de nouveaux joueurs veulent venir il seront les bienvenus.

Le président, Claude Berite



## Association de pêche « Le Roseau Lislois »

### Les activités de l'année :

- 19/03 : Ouverture de la pêche à la truite, lâcher de 100 kg de truites « Arc-en-ciel » et 30 kg de truites « Fario » dont 90 kg dans les ruisseaux et la Dronne et 40 kg dans l'étang des Sandonies.  
30/03 : Lâcher de 25 kg de truites « Arc-en-ciel » dans l'étang des Sandonies.  
27/04 : Ouverture de la pêche 2ème catégorie. Lâcher de 75 kg de truites « Arc-en-ciel » (50 kg dans la Dronne et 25 kg dans l'Etang des Sandonies.  
18/05 : Lâcher de 25 kg de truites « Arc-en-ciel » dans l'Etang des Sandonies.  
01/06 : Lâcher de 25 kg de truites « Arc-en-ciel » dans l'Etang des Sandonies.



### A venir :

17/08 : Concours de pêche à l'Allée de Labrousse avec repas sous les platanes, comme chaque année.

Nous vous rappelons que les lâchers de truites dans l'étang des Sandonies sont réservés aux détenteurs de la carte AAPPAMA de Lisle, en vente à la « Kopé », 22 route du Pont d'Ambon à Lisle.

Le Président,  
Jean-François Delor



## Les Chevauchées du Périgord

La pratique des sports équestres apporte aux enfants de multiples aptitudes.

D'abord la rigueur et l'adresse de leurs gestes.

L'équilibre et la conduite d'un cheval ne sont pas d'une facilité évidente. Les soins à prodiguer à un animal impliquent de la précision, du calme et de la volonté.

Les soins et la nourriture d'un cheval, ça s'apprend également.

La monte d'un cheval au pas, au trot, nécessite de la compétence. Il nous a fallu, à nous-mêmes de l'application et de l'expérience, avant de l'inculquer à nos propres élèves, et c'est moins facile que de se servir d'un vélo.

En pratiquant l'équitation avec notre monitrice Barbara AUTEFORT, vos enfants gagneront en compétence et équilibre plus que les parents n'imaginent.

Annie DURANTON, présidente



## Vivre à Lisle

L'association "Vivre à Lisle" organise le 30 juin le concours "peintres dans la rue". Contrairement aux années précédentes, cette manifestation a pour sujet la Dronne et les candidats pourront s'installer au bord de l'eau entre le moulin de Tocane et le gué de l'éperon. Les inscriptions se feront le matin à Lisle.

C'est un jury populaire qui les départagera. Ce vote se passera sous la halle du village où les tableaux seront exposés. Vous les retrouverez la semaine suivante à Tocane lors de la félibrée.

Suite à la délibération, un vin d'honneur sera offert par l'association "Vivre à Lisle ».





*Ils nous ont quittés en 2023*



- |                                 |                           |
|---------------------------------|---------------------------|
| DESNOYER Robert Gabrielle       | le 23 février à Lisle     |
| DESMOULIN Valérie veuve MALLET  | le 4 mars à Lisle         |
| BERITE Paulette née DUCHER      | le 5 avril à Lisle        |
| MITOU Gisèle veuve PAILLER      | le 23 avril à Périgueux   |
| COLIN Jacqueline née LEDEY      | le 17 mai à Nice          |
| MEYNARD Jean Paul               | le 30 mai à Périgueux     |
| BRUDY Simone née VERRIN         | le 31 mai à Lisle         |
| NOILHAS Marcel                  | le 5 juin à Lisle         |
| LEBRAS André Louis              | le 17 juillet à Lisle     |
| BASTAROLI Josette née TARRIER   | le 5 octobre à Périgueux  |
| BERNARD Paulette veuve OREILLER | le 10 octobre à Périgueux |





Valentine LAMOTHE  
8 janvier 2023



Diana BRUDY-MAZIN  
30 janvier 2023



Mathis GRÉGOIRE  
20 avril 2023



Alice DUDON  
22 octobre 2023



Léonard LOPEZ-WARIN  
1 novembre 2023



Aylonn PAYS  
18 novembre 2023



Maëli KLUJ  
4 décembre 2023

Bienvenue aux  
nouvelles lислоises  
et aux  
nouveaux lислоis